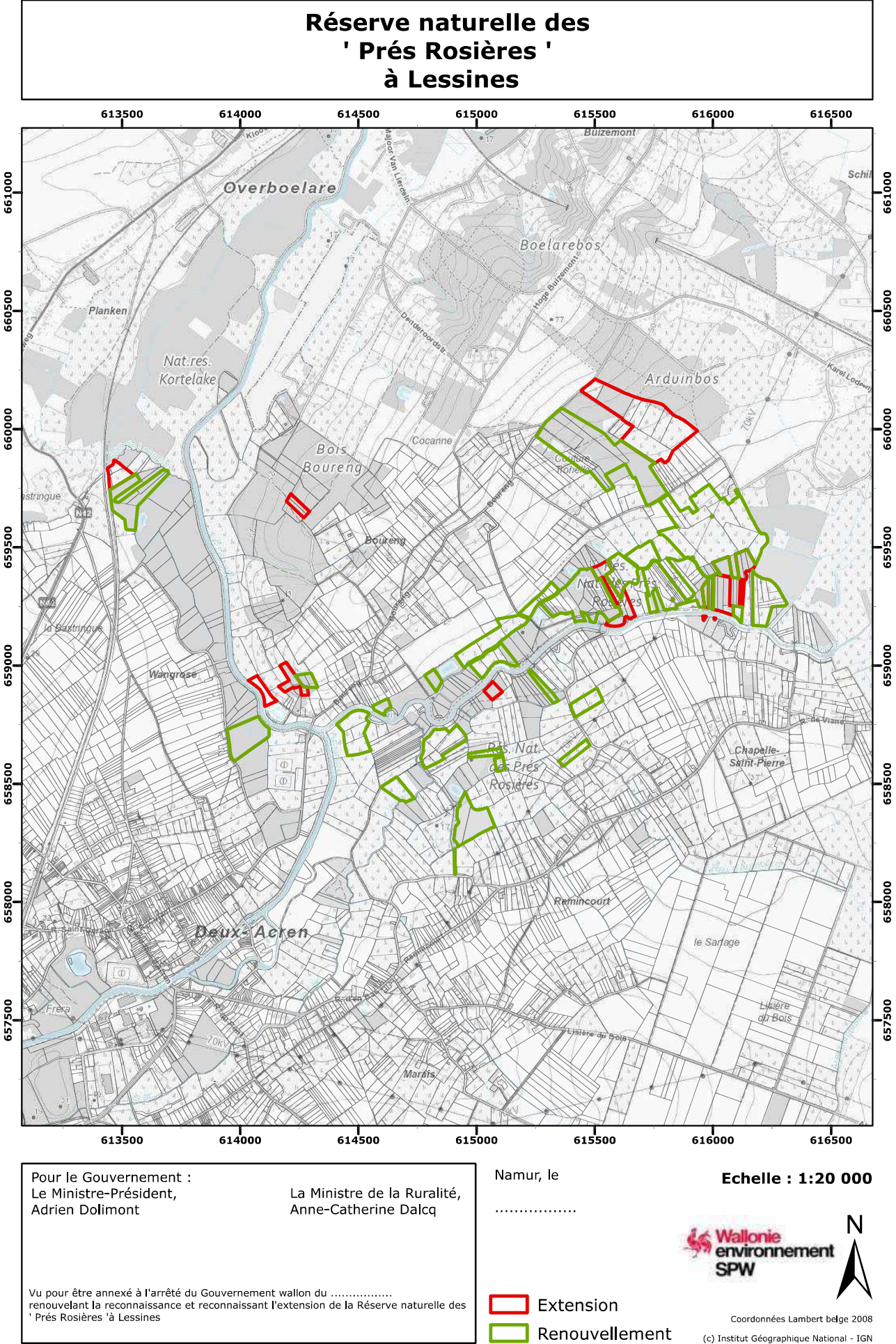
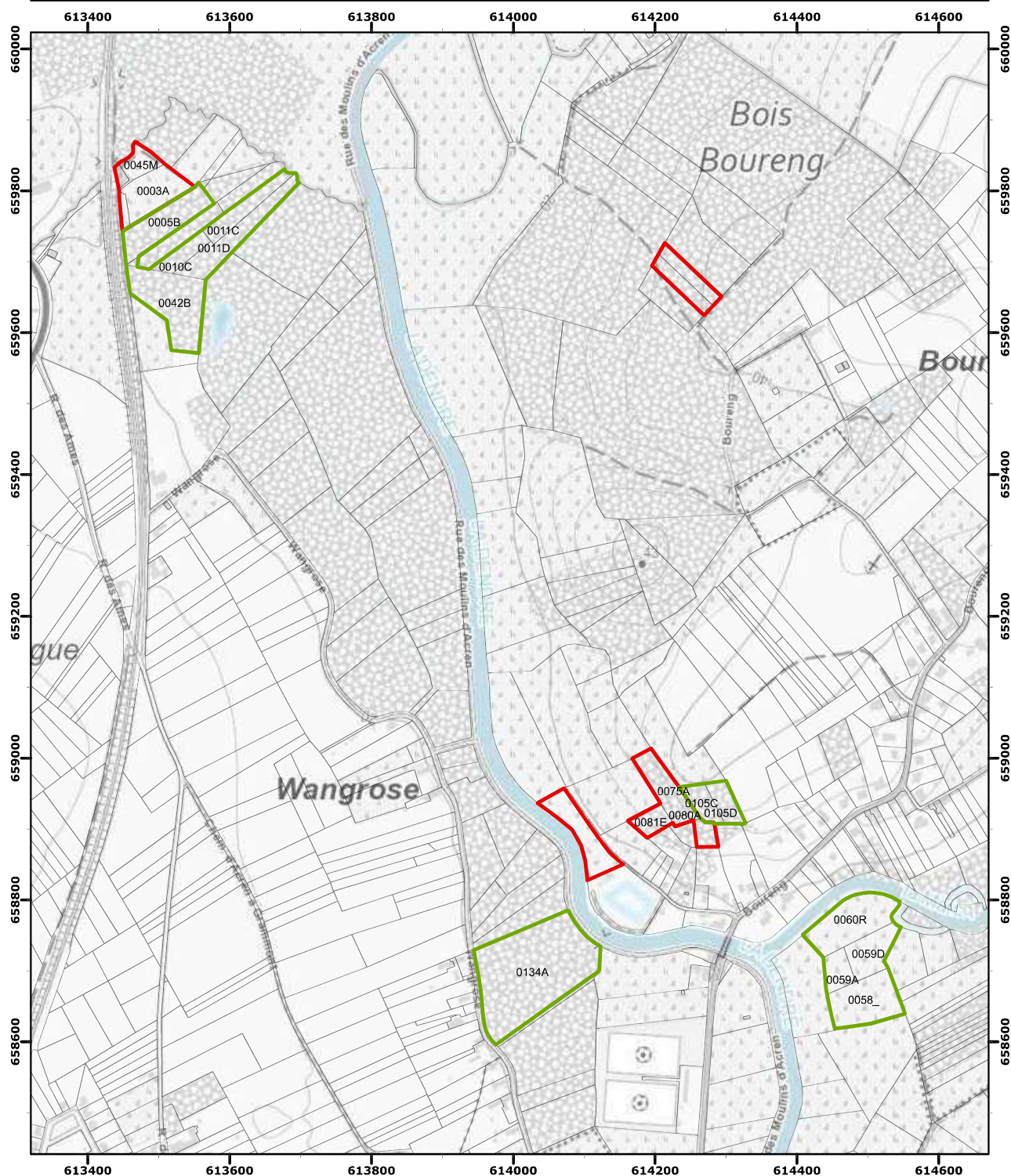


B2: Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon renouvelant la reconnaissance et portant reconnaissance de l'extension de la



B2: Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon renouvelant la reconnaissance et portant reconnaissance de l'extension de la

Réserve naturelle des ' Prés Rosières ' (Partie 1) à Lessines



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Adrien Dolimont

La Ministre de la Ruralité,
Anne-Catherine Dalcq

Namur, le

Echelle : 1:7 500

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
renouvelant la reconnaissance et reconnaissant l'extension de la Réserve naturelle des
' Prés Rosières ' à Lessines

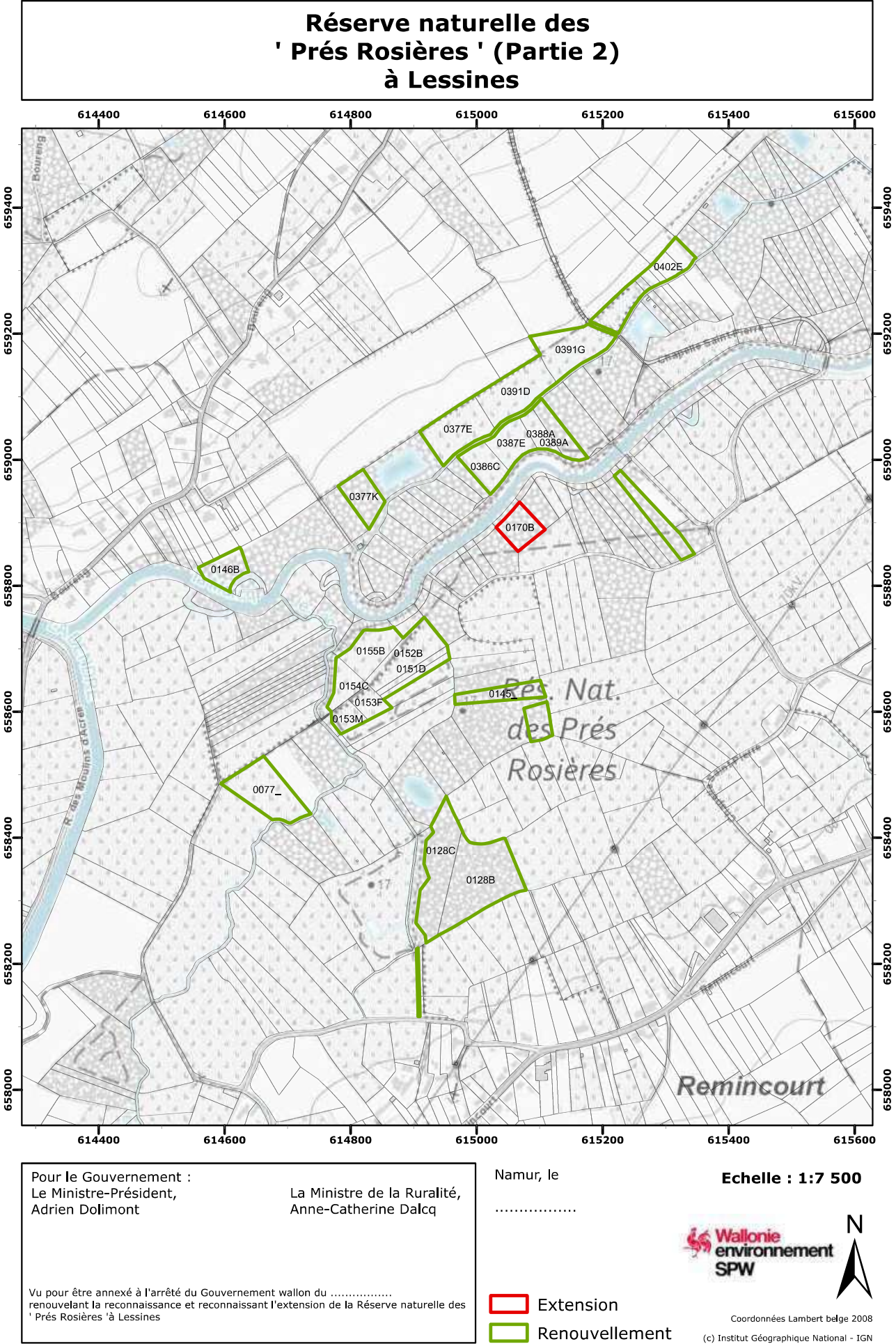
Extension

Renouvellement



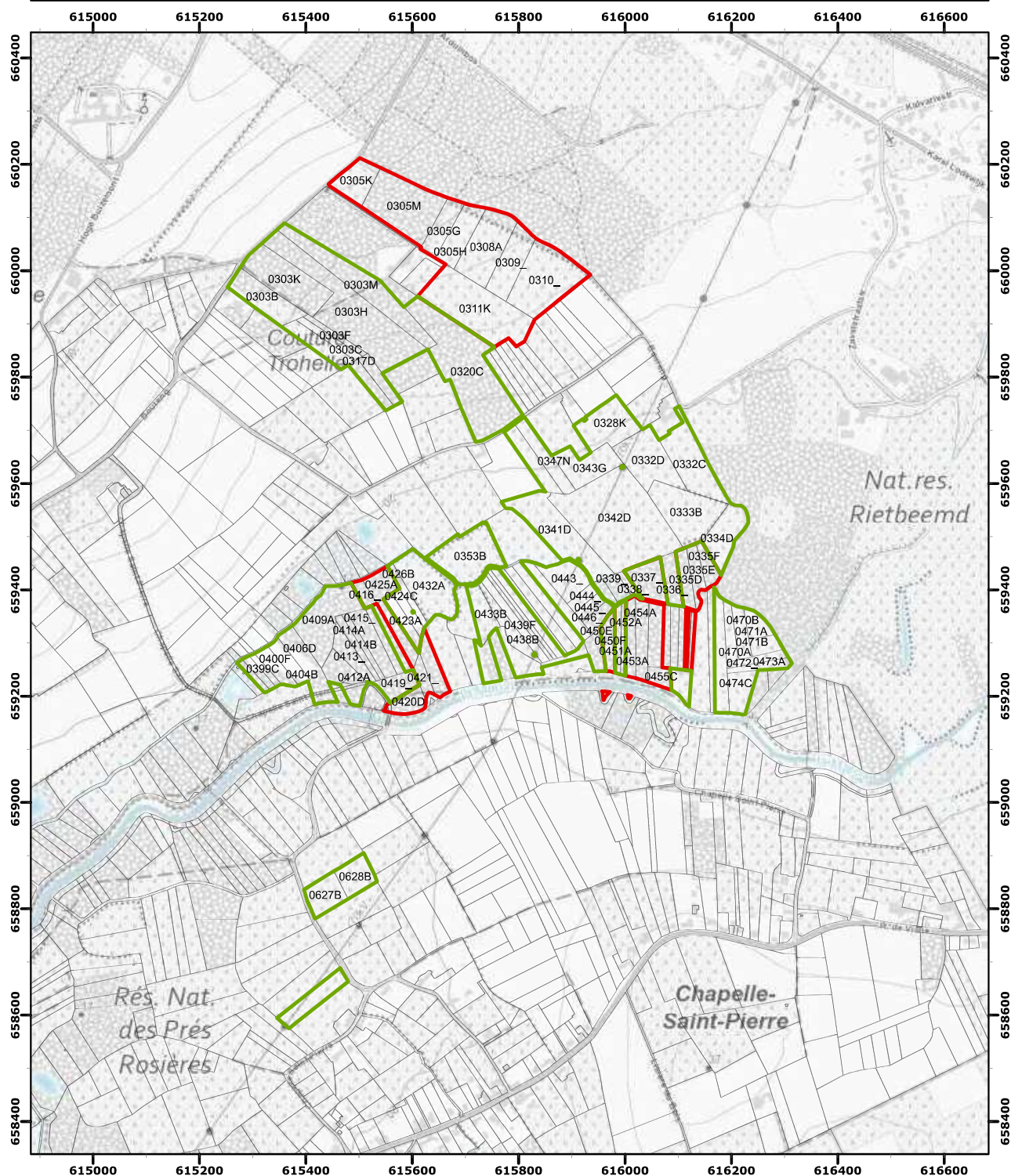
Coordonnées Lambert belge 2008
(c) Institut Géographique National - IGN

B2: Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon renouvelant la reconnaissance et portant reconnaissance de l'extension de la



B2: Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon renouvelant la reconnaissance et portant reconnaissance de l'extension de la

Réserve naturelle des ' Prés Rosières ' (Partie 3) à Lessines



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Adrien Dolimont

La Ministre de la Ruralité,
Anne-Catherine Dalcq

Namur, le

Echelle : 1:10 000

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
renouvelant la reconnaissance et reconnaissant l'extension de la Réserve naturelle des
' Prés Rosières ' à Lessines

Extension

Renouvellement



Coordonnées Lambert belge 2008

(c) Institut Géographique National - IGN